

# CRÉER ET DEVELOPPER VOTRE ENTREPRISE

*Les conseils de  
l'expert-comptable*

Salon de la création de  
l'entreprises  
18/10/2008



## Agnès Bricard

Expert-comptable, Commissaire aux comptes



## Un parcours modulable en 10 étapes

### 🍅 Phase pré - création

- 1. Analyse préalable du projet
- 2. Elaboration du dossier économique et financier
- 3. Recherche de financement et négociation avec les partenaires
- 4. Choix du statut juridique, fiscal et social



## 🍌 Phase intermédiaire

- 5. Accomplissement des formalités

## 🍌 Phase post - création

- 6. Organisation administrative et comptable
- 7. Mise en place des outils de gestion
- 8. Gestion des obligations sociales
- 9. Gestion administrative et comptable
- 10. Analyse relative aux premiers mois d'activité

## PHASE PRÉ - CRÉATION

1

🍌 Objectif : optimisez vos chances de réussite

- Analysez objectivement les différents aspects de votre projet
- Déterminez vos attentes avec précision
- Synthétisez les points forts et les points faibles de votre projet
- Définissez, avec votre expert-comptable, les étapes à franchir et vos besoins d'accompagnement
- Précisez vos accords dans une lettre de mission



## PHASE PRÉ - CRÉATION

2

- Objectif : cernez les réalités économiques et financières de votre projet
  - **Etablissez vos comptes prévisionnels** : compte de résultat prévisionnel, budget d'exploitation sur 3 ans, plan de trésorerie mensuel pour la première année d'activité
  - **Déterminez vos seuils de rentabilité** selon différentes hypothèses, avec cotation des risques de non-réalisation
  - **Rédigez votre plan d'affaires** (business plan)



## PHASE PRÉ- CRÉATION

3

### Objectifs :

- Optimisez l'équilibre financier de votre projet
- Obtenez toutes les aides possibles
- Crédibilisez votre projet financier et facilitez vos contacts
  - *Analysez vos besoins de financement : apports personnels, aide ou subventions, prêts spécifiques (PCE, PRE ...), prêts bancaires classiques*
  - *Etudiez l'éligibilité de votre projet aux principales aides : européennes, régionales, départementales, communales*
  - *Négociez avec vos différents partenaires financiers : banques, sociétés de capital risque, business angels ...*

## PHASE PRÉ - CRÉATION

4

### Objectifs :

- Rationalisez le choix de votre statut

- Protégez votre famille

- *Analysez votre situation actuelle* : situation personnelle, situation de votre conjoint, impacts liés au contrat d'union, droits acquis en matière de retraite ...
- *Précisez vos objectifs* : projet d'association, niveau de vie souhaité, couverture sociale espérée ...
- *Identifiez les spécificités de votre activité* : accès à la profession, textes législatifs et réglementaires applicables, normes françaises et européennes spécifiques ...
- *Choisissez les statuts les plus adaptés* : entreprise individuelle ou société, impôt sur les sociétés ou sur le revenu, régime simplifié ou normal, statut salarié ou non salarié ...

## PHASE INTERMÉDIAIRE

5

- Objectif : obtenez l'immatriculation officielle de votre entreprise
  - Transmettez votre dossier au Centre de Formalités des Entreprises (CFE) concerné
  - Identifiez les démarches spécifiques liées à votre activité : carte professionnelle, licences, inscription auprès d'un ordre professionnel, protection des noms, marques et produits
  - En cas de création sous forme sociétale, veillez au respect du formalisme juridique : rédaction des statuts, enregistrement au centre des impôts, publication de l'avis de constitution, établissement de l'état des actes accomplis au nom et pour le compte de la société en formation
  - Accomplissez les formalités relatives à la désignation d'un commissaire aux comptes ou aux apports, le cas échéant
  - Adhérez aux caisses de retraite
  - Souscrivez les contrats d'assurance nécessaires

## PHASE POST - CRÉATION

6

- Objectif : définissez vos règles de fonctionnement en matière administrative et comptable
  - Choisissez l'organisation la plus adaptée à vos besoins : délégation de l'ensemble des tâches administratives et comptables à l'expert-comptable, ou délégation partielle
  - Définissez les travaux que vous souhaitez confier à votre expert-comptable : enregistrements comptables, établissement des bulletins de paie, des déclarations fiscales et sociales, production des documents comptables, tenue des registres légaux, établissement des documents de gestion
  - Précisez vos accords dans une lettre de mission liée aux comptes annuels, dans le respect des normes professionnelles

## PHASE POST - CRÉATION

7

- Objectif : pilotez votre entreprise avec des outils de gestion efficaces
  - Recensez les indicateurs les plus pertinents
  - Déterminez par produit vos **coûts de revient**, vos **prix de vente**, vos **seuils de rentabilité**
  - Mettez à jour vos **budgets mensuels** d'exploitation et de trésorerie
  - Réalisez un **tableau de bord** mensuel
  - Etablissez des **situations intermédiaires** avec comparatifs
  - Effectuez un **diagnostic** périodique sur l'exposition de votre entreprise aux **risques de défaillance**

## PHASE POST - CRÉATION

8

- Objectif : décryptez le droit du travail et respectez la législation sociale
  - Etudiez la **convention collective** applicable
  - Rédigez les **contrats de travail** de vos salariés
  - Effectuez les **déclarations d'embauche** dans les délais
  - Respectez les **autres obligations sociales** : bulletins de paie, déclarations sociales, registres légaux et notamment celui de l'évaluation des risques professionnels ...
  - Adhérez à la **médecine du travail** et respectez vos obligations en matière de visites médicales

## PHASE POST - CRÉATION

9

### ● Objectifs :

- Suivez l'activité de votre entreprise
- Surveillez son évolution afin d'assurer sa pérennité
- Respectez la législation en matière administrative, comptable et fiscale
  - *Tenue de la comptabilité*
  - *Etablissement des situations périodiques, des états financiers de fin d'exercice, des déclarations fiscales ...*



## PHASE POST - CRÉATION

10

### ● Objectifs :

- Faites le point sur les premiers mois de l'activité
- Validez les potentiels et les faiblesses de votre organisation
  - *Elaborez des documents comparatifs*
  - *Adoptez les mesures nécessaires pour redresser ou optimiser la situation de votre entreprise*



# Conclusion

- Ces **10 étapes** vous laissent perplexes ?
- Vous avez des interrogations sur la **réglementation** fiscale, sociale ou juridique applicable à votre activité ?
- Vous avez besoin d'aide pour construire vos **tableaux de bord** et vos **budgets prévisionnels** ?
- Vous cherchez des conseils pour **optimiser votre situation fiscale et sociale** personnelle ?
- Vous souhaitez **déléguer les tâches administratives et comptables** pour vous consacrer pleinement au développement commercial de votre entreprise ?

**Alors, faites-vous accompagner par un expert-comptable !**



[www.entreprisescreation.com](http://www.entreprisescreation.com)

**Le site de l'Ordre des Experts-Comptables dédié à la création d'entreprise**

# Une profession au service des créateurs

- Profession réglementée
- 18.000 experts-comptables
- Ils accompagnent plus de deux millions d'entreprises
- De leur création à leur transmission, et quel que soit le secteur d'activité
- L'expert-comptable est l'interlocuteur le plus sollicité par les créateurs, et ce dès la naissance du projet !

